

## Avis de constitution

### SOCIETE « DE ALOE AFRIQUE SARLU » en abrégé « D.A. AFRIQUE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot  
4159, Ilot 261

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2023 , et enregistrés au CEPICI le 26/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DE ALOE AFRIQUE SARLU » en  
abrégé « D.A. AFRIQUE »

Objet : • Les travaux de génie civil, la construction d'ouvrages dans les domaines civil et ferroviaire et toutes activités connexes (services spécialisés fait dans les travaux du secteur des travaux publics, superstructures et infrastructures ferroviaires, systèmes ferroviaires, exploitation et réparation de véhicules/engins de travaux et services annexes)

• La commercialisation de véhicules et engins de travaux

• L'acquisition, la construction, la restructuration, la transformation, l'échange, la location, la gestion, l'administration et la vente d'immeuble ruraux, urbains, civils, industriels et agricoles et de tous autres typologies, tant directement qu'indirectement ;

• L'acquisition, la restructuration, la transformation, l'échange, la location, la gestion, conduite, l'entretien et la vente d'engins de travaux publiques, ferroviaires, civils, d'accessoires ou pièces de rechange y afférant, tant directement qu'indirectement ;

• La construction de bâtiments, civiles, industriels, routières, hydrauliques, préfabriqués, bétons armés, égouts, bétons ;

• La mise à disposition de personnel évoluant dans le même secteur ;

• La construction et l'entretien de lignes ferroviaires urbaines et extra urbaines

• La révision et l'entretien d'engins ferroviaires

- La prestation de services pour les tiers
- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot 4159, Ilot 261

Dirigeant(s) M NDIAYE MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12451 du 16/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80891/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

